

**Approbation du budget participatif étudiant
transition écologique et sociétale 2026-2027**

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 30 juin 2026**

Délibération 2026/06/CFVU – 137

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse, notamment son article 27 ;

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le budget participatif étudiant
transition écologique et sociétale 2026-2027.**

Toulouse, le 30 juin 2026



Le Vice-Président CFVU

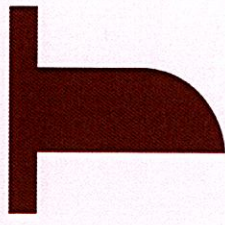
Vincent PAILLARD



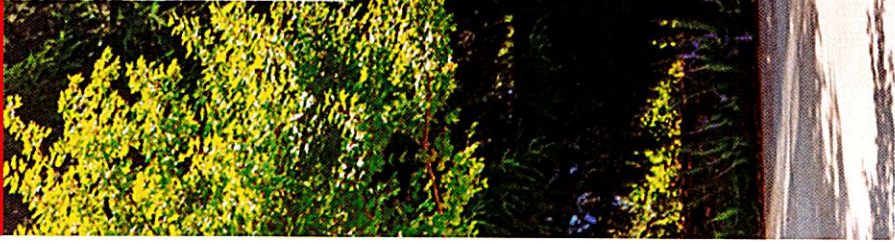
Nombre de membres : 42
Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

Budget participatif étudiant transition écologique et sociétale



Université
de Toulouse

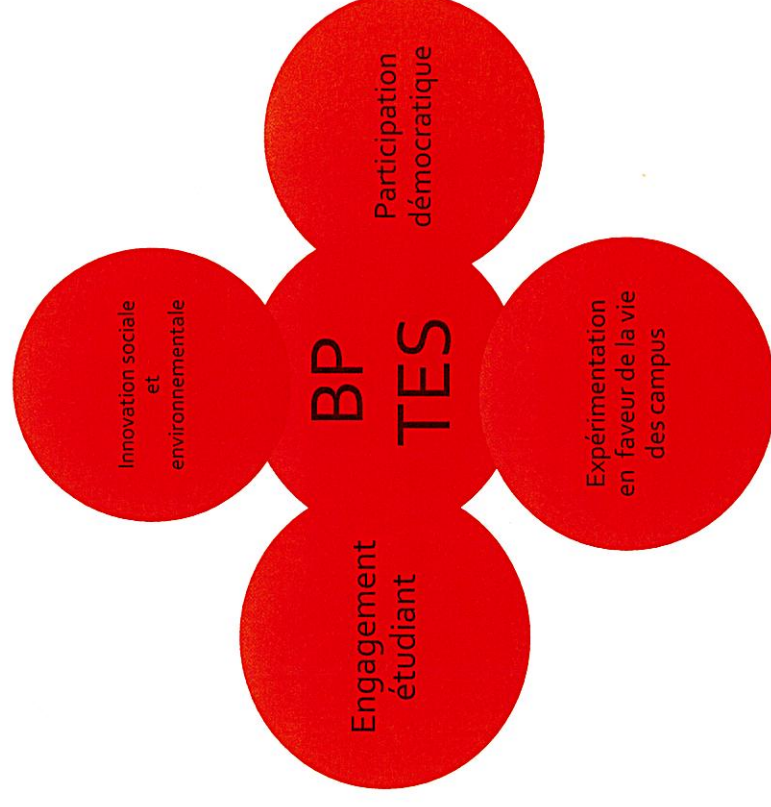


Contexte

Dans le cadre de sa politique en faveur de la transition écologique et sociétale (TES), l'établissement souhaite mettre en place un budget participatif étudiant TES permettant aux étudiants et personnels de proposer, construire et mettre en œuvre des projets contribuant à l'amélioration du campus et de la vie étudiante.

Objectif

Le budget participatif étudiant Transition Ecologique et Sociétale (BP TES) a vocation à offrir aux étudiants l'opportunité de proposer et de décider directement de l'utilisation d'une partie de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) dont ils s'acquittent chaque année.



25 000€

Enveloppe CVEC pour l'année 2026-2027

Les projets présentés ne devront pas excéder la somme de 12 000 €

Cadrage du budget participatif

Thématiques des projets déposés

- Réduction des déchets, tri et économie circulaire
- Réemploi, réparation et mutualisation
- Sobriété énergétique et numérique
- Mobilité durable
- Biodiversité et végétalisation des campus

- Alimentation durable
- Solidarité et qualité de vie étudiante
- Egalité inclusion diversité
Lutte contre les discriminations et les VSS
- Santé, bien-être et transition sociale
- Actions de sensibilisation aux enjeux environnementaux et sociétaux

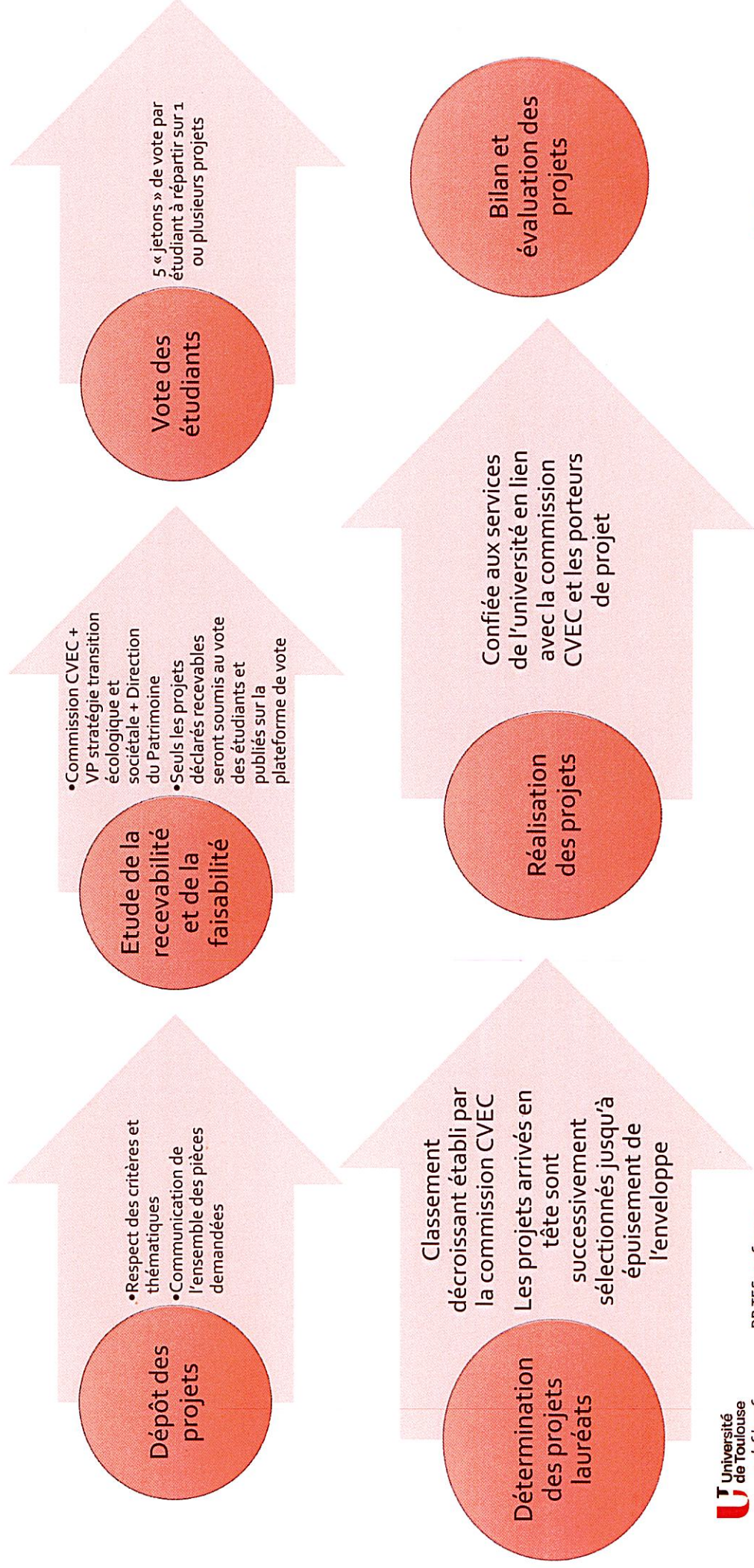
Les porteurs de projets

Les projets pourront être déposés par:

- Un étudiant ou collectif d'étudiants inscrits à l'UT
- Un personnel ou collectif de personnels souhaitant proposer des projets à destination des étudiants

Les associations étudiantes ne pourront pas répondre à l'appel à projets en leur nom.

Les différentes phases du budget participatif



Calendrier prévisionnel 2026-2027

